

AADSP

Association Animation Danses de Société Pierrelatte
Maison des associations - 1 avenue du Maréchal De Lattre De Tassigny 26700 PIERRELATTE

SAISON 2023 - 2024

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE ADULTE

NOM de l'Adhérent :			
Prénom :			
Année de naissance		Adhérent 2022-2023	OUI - NON
Adresse :			
	CP :	VILLE :	
Mail (en majuscule) :			
Tél portable :			

Cours choisis			
	Type de danse	Niveau	Partenaire* (obligatoire pour les danses de couple)**
			Nom
1			
2			
3			
4			
5			
6			

* : le partenaire de danse doit obligatoirement remplir sa propre fiche individuelle

** : s'il n'y a pas de partenaire pour un cours donné, l'inscription à ce cours sera mise en liste d'attente.
Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des inscriptions complètes (fiche + règlement).

Rappel : cours dispensés					
Danses en couple	Débutant	Inter.	Avancé	Perf.	Danses solo
Bachata	X	X			Danse en ligne (ados/adultes)
Bachata dominicaine					Latino peps (ados/adultes)
Kizomba	X	X			Cabaret débutant
Salsa	X	X	X		Cabaret intermédiaire
Toutes danses	X	X			
Rock	X	X	X	X	

TARIF pour l'année par personne			
	Cours	Niveau	Tarif
1er cours			
2e cours			
3e cours			
4e cours			
5e cours			
6e cours			
Adhésion obligatoire à l'association			15 €
Réduction couple de danse : 10 € par personne, en une seule fois			
Avoir 2022/2023			
Autre réduction :			
MONTANT TOTAL à régler			

Tarifs	Adulte	Ados
1 ^{er} cours*	135 €	100 €
2 ^{ème} cours	115 €	90 €
3 ^{ème} cours	75 €	75 €
4 ^{ème} cours	50 €	
5 ^{ème} cours	45 €	
6 ^{ème} cours	40 €	
latino peps*	115 €	

*En cas de cours multiples le cours de Latino pep's n'est pas considéré comme un 1er cours.

Pièces à fournir :

Inscription à valider avec les membres du Bureau lors de la remise du dossier

- La présente fiche d'inscription remplie et signée
- Le règlement intégral de la cotation annuelle
- Pas de certificat médical demandé. Questionnaire santé disponible en téléchargement sur notre site pour un autodiagnostic.

Païement :

Païements échelonnés, joindre tous les chèques le jour de l'inscription
Possibilité de règlement en 3 fois ou 4 fois, le 1er chèque encaissé le 15/10/2023 les autres chèques le 15 des 2 ou 3 mois suivants

Règlement intérieur de l'AADSP - SIGNATURE

Tous les adhérents doivent être à jour de leurs cotisations (adhésion et cours) au plus tard la première semaine d'octobre. La cotisation est due pour toute l'année.

Le remboursement de la cotisation ne sera accepté que pour des cas de force majeure et sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

J'autorise l'utilisation de mes données personnelles aux seules fins de l'AADSP

- **Droit à l'image** : J'autorise l'AADSP à utiliser les photos et vidéos prises pendant les cours, les stages ou les soirées
- **Règlement intérieur** : Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et j'en accepte tous les termes

Pierrelatte le :

Signature

Cadre réservé AADSP

Date remise inscription :

Espèces

Chèques

	n° chèque	
	n° chèque	
	n° chèque	
Banque :	n° chèque	